

Acteur de sa ville

La commune est le premier point de contact des citoyens avec l'autorité publique et le politique. C'est donc au niveau local que les habitants sont les mieux placés pour partir à la reconquête de leur démocratie.

Nous faisons le pari de l'intelligence collective pour garantir la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de tous et de toutes. Nous rendrons la ville plus transparente, nous serons à l'écoute de la population et nous favorisons sa participation réelle et effective à la prise de décisions.

Nous proposons de mettre en place une série d'outils et d'engagements concrets qui permettent aux gens de vraiment décider des grands projets qui dessineront l'avenir de leur commune. Tout en veillant à la diversité des participants. Avec l'éducation et la numérisation de la société, la demande d'une plus grande interactivité via internet avec leurs élu-e-s grandit.

Faciliter l'accès à l'information

- ✗ Nous rendrons publiques et effectives les données publiques des instances communales (ordres du jour, procès-verbaux, budgets et comptes, enquêtes publiques, etc.) ainsi que de l'ensemble des données publiques qui dépendent des services de la ville comme la localisation des équipements collectifs (crèches, écoles, musées, théâtres, centres sportifs, recyclage, déchetterie,...), les noms des rues, le catalogue des bibliothèques, la localisation d'équipements (éclairage public, arbres,..). Nous ferons en sorte que ces différentes informations soient accessibles à toutes et à tous, notamment en rendant le site communal utilisable par n'importe qui, quelle que soit sa situation, son handicap (visuel, auditif, moteur...) et le matériel utilisé (ordinateur, navigateur internet, logiciels spécialisés...) pour y accéder. Nous rendrons ces informations et documents lisibles et compréhensibles pour le plus grand nombre.
- ✗ Afin d'assurer une plus grande transparence des décisions prises lors des conseils communaux par les conseillers de la minorité, nous veillerons à ce que les Règlements d'Ordre Intérieur prévoient la possibilité pour tous les conseillers communaux d'insérer dans le procès-verbal les motivations de leur vote, et cela en cas d'abstention ou de vote négatif.
- ✗ Améliorer la communication de la ville, en veillant à utiliser les outils de communication modernes pour échanger un maximum d'informations entre la ville et les citoyens.
- ✗ Rendre accessible au public les PV du conseil de la zone de police.

Montrer l'exemple en matière d'éthique et de bonne gouvernance

- ✗ Nous assurerons un contrôle démocratique et la transparence des décisions des instances communales et para-communales (régies autonomes, asbl, intercommunales,...).

Renforcer l'implication des habitants dans la vie politique

- ✗ Nous utiliserons le tirage au sort comme méthode pour impliquer toutes les catégories de la population dans les décisions qui les concernent. Par exemple, une commission mixte composée d'élus et de citoyens peut être chargée de donner des recommandations sur les priorités politiques de la commune pour la mandature. Elle peut aussi être mandatée pour trouver des solutions à des enjeux nettement plus concrets (rénovation d'un quartier ou aménagement du plateau de la gare).
- ✗ Nous organiserons, avant les séances du Conseil communal, des réunions où élus et habitants peuvent échanger au sujet de l'actualité de leur commune.
- ✗ Nous créerons :
 - des Conseils d'usagers ;
 - des Comités composés d'élus et de citoyens pour le suivi des projets communaux ;
 - des Comités de suivi des activités économiques entraînant des nuisances (riverains/exploitant/administration) ;
 - des Conseils consultatifs partout où la nécessité s'en fait sentir ;
En consacrant les moyens adéquats à leur bon fonctionnement et en sollicitant/acceptant leur avis sur les décisions qui les concernent.
- ✗ Nous soutiendrons le développement des comités de quartiers et des comités de citoyens et nous leur accorderons des budgets participatifs destinés à concrétiser des projets d'amélioration du cadre de vie.
- ✗ Nous impliquerons la population dans le débat sur le budget communal : en organisant des débats entre élus et citoyens sur l'utilisation du budget extraordinaire, en proposant plusieurs scénarios avant le vote par le Conseil communal, en proposant aux élus et aux citoyens des formations sur les finances communales, etc.
- ✗ Nous faciliterons les projets des habitants, associations ou quartiers, en particulier ceux qui favorisent la transition écologique, en plaçant à leur disposition des locaux publics, une aide matérielle ou financière ou un soutien à la création d'associations.
- ✗ Nous veillerons à ce que les horaires des réunions et groupes de travail soient compatibles avec la gestion d'une vie professionnelle et d'une vie familiale. Nous donnerons aux parents qui souhaitent participer les coordonnées d'accueil ou de baby-sitting de la ville.

- ✗ Nous constituerons des ateliers citoyens afin d'enrichir les études stratégiques menées dans les quartiers (enjeux d'aménagement du territoire, de mobilité...)
- ✗ Nous créerons un espace de débat citoyen au Conseil communal. Les interpellations citoyennes seront suivies d'un débat et pourront ensuite faire l'objet d'une consultation populaire.

Créer un droit d'initiative citoyenne

- ✗ Nous créerons un droit politique nouveau : l'Initiative Citoyenne Communale. Elle permet d'obtenir du Conseil communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyens et, à défaut, qu'il le soumette à consultation populaire. Ce droit d'initiative citoyenne pourra aussi permettre à la ville de devenir une ville-levier vers d'autres niveaux de pouvoir.

Création d'un guichet citoyen

- ✗ Nous créerons un guichet de contact où chaque citoyen pourra venir proposer son projet pour la ville. Il permettra aux citoyens d'être guidés, orientés vers les bonnes personnes au sein de l'administration.
- ✗ Le guichet donnera des informations diverses sur les différentes thématiques liées à la ville.

Faciliter la participation citoyenne des aînés et la mise en valeur de leurs expériences

- ✗ Nous continuerons à travailler avec la commission communale consultative des aînés et valoriserons son rôle en lui donnant de la publicité et en relayant les avis donnés (dans le bulletin communal par exemple).
- ✗ Nous organiserons avec les écoles communales un temps de témoignages et d'échanges des aînés avec les jeunes pour raconter comment était la ville ou le village avant, comment se passait la vie de tous les jours, et comment les jeunes vivent leur ville ou leur village aujourd'hui.

Affaires sociales : tous les leviers au service de la solidarité !

Les règles générales encadrant l'octroi des allocations de chômage et des allocations sociales dépendent du gouvernement fédéral. Le financement des CPAS et des politiques de cohésion sociales dépend largement des régions. La ville et le CPAS ont cependant de nombreux leviers permettant de construire des solidarités et de soutenir l'émancipation des personnes précarisées.

- ✗ Nous demanderons un Conseil de l'action sociale avec un fonctionnement transparent et professionnel. La méthode de prise de décision sera

explicitée au bénéficiaire. Les aides sociales resteront attribuées selon des critères explicites. Les travailleurs sociaux resteront attentifs au respect de la vie privée des bénéficiaires. Nous refuserons la logique de sanctions liées au PIIS.

- ✗ Nous nous efforcerons de mettre à disposition des citoyens des biens et services collectifs en suffisance (crèches, maisons de repos, logements publics, logements d'urgence, espace numérique, repas à domicile, salon lavoir collectif, accueil extra scolaire, écoles de devoir, etc.).
- ✗ Une attention particulière sera accordée aux parents seuls avec enfants afin de les informer et de les aider à introduire leur dossier auprès du SECAL en cas de non-paiement des créances alimentaires pour les enfants de la part de leur ex-partenaire.
- ✗ Nous accorderons des prêts à 0 % pour des petits travaux et des aménagements relatifs aux économies d'énergie.
- ✗ Nous mettrons tout en œuvre pour que chacun puisse se vêtir, manger à sa faim, se loger et se chauffer en soutenant activement toutes les initiatives citoyennes allant dans ce sens.
- ✗ Pour permettre à chacun de participer à des activités collectives favorisant à la fois la rencontre, l'autonomie et soulageant le budget des ménages, nous mettrons en place ou soutiendrons des initiatives comme les donneries, gratifiera (foire aux dons), épiceries et cantines sociales, plate-forme de mise en commun de bien, etc.
- ✗ Nous soutiendrons les associations locales existantes, notamment via la création d'une plate-forme communale des associations.
- ✗ Nous accentuerons les efforts d'insertion socio-professionnelle, via notamment les articles 60, en travaillant à des partenariats et des stratégies de réinsertion avec les acteurs publics et associatifs, afin de maximiser la remise à l'emploi et de contrer les effets de seuil lorsque le bénéficiaire arrive à la fin de son contrat Article 60.
- ✗ Une cellule du CPAS sera spécialisée dans l'accompagnement des personnes handicapées dans l'obtention de leurs droits et l'introduction de leurs dossiers.
- ✗ Nous organiserons une « rencontre des droits sociaux » qui mettra en contact les citoyens et les différents acteurs concernés afin de lutter contre le « non-recours aux droits sociaux ».

Pour un accueil positif et respectueux des primo-arrivants

- ✗ Nous accueillerons les réfugiés dans la dignité, la tolérance, le respect de chacun dans ses choix de vies et convictions religieuses, dans le cadre du respect de la loi. Nous inclurons les initiatives citoyennes qui veulent s'y

impliquer favorisant ainsi les rencontres entre les personnes de cultures différentes et la cohabitation dans la bienveillance. Des assistants sociaux seront disponibles pour les aider ainsi que des médiateurs pour prévenir les conflits éventuels dus à des incompréhensions et malentendus.

- * Nous organiserons et médiatiserons des initiatives d'échange, de rencontre, visant l'intérêt général, afin de casser les clichés et de montrer leurs apports positifs.
- * Nous investirons des moyens suffisants dans les écoles afin d'accompagner les enfants de tous les migrants et migrantes, permettre leur intégration parmi les autres élèves et, par ce biais, favoriser le vivre ensemble et la solidarité entre les familles.